

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Parcours Chargé d'études sociologiques

Master Sciences sociales



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Afin de répondre aux besoins d'expertise des entreprises publiques et privées, laboratoires, observatoires, cabinets d'études, collectivités locales cette formation propose de préparer des spécialistes de l'analyse sociale.

Face aux bouleversements que connaît le tissu économique et social, la connaissance des mécanismes sociaux qui permettent de comprendre le fonctionnement des groupes et des institutions devient une ressource importante. Il s'agit de donner des compétences méthodologiques et théoriques pour être capable de mener des enquêtes destinées à faciliter la prise de décision.

Objectifs

Maîtriser les méthodes et outils d'investigation quantitatifs et/ou qualitatifs des Sciences humaines et sociales.

Maîtriser, tant au plan théorique qu'empirique, les approches des sciences sociales des problèmes relatifs au développement social territorial, ainsi qu'aux différentes formes de précarité, de marginalisation ou d'exclusion.

Capacité d'accueil globale : 25 étudiants

Compétences acquises

- Saisir le lien entre les positionnements théoriques et épistémologiques et les choix méthodologiques qui en découlent ;
- Mettre en œuvre un protocole d'enquête ;
- Analyser les données produites à partir des concepts et des théories adéquats ;
- Restituer les résultats d'une étude socio-démographique.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Sessions d'examen

Le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

SESSION 1

- En Master 1 : fin JANVIER pour le semestre 1 et MAI pour le semestre 2
- En Master 2 : fin JANVIER pour le semestre 3 et JUIN pour le semestre 4

SESSION 2

- En Master 1 : JUIN pour le rattrapage des deux semestres
- En Master 2 : SEPTEMBRE pour le rattrapage des deux semestres

Règles de validation et de capitalisation, principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre, si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE non acquises : tout enseignement dont la note est inférieure à 10/20 devra être repassé.

D'une session à l'autre, l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : si l'année de master n'est toujours pas acquise à l'issue de la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour une année ultérieure si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est supérieure ou égale à 10/20. L'année de Master est validée si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

REDOUBLEMENT

Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives et relève de l'appréciation souveraine du jury.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Rythme d'alternance :

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



En M2, les cours du 1er semestre sont organisés sur une semaine banalisée et ont lieu toutes les trois semaines, de fin septembre (réunion de rentrée) à fin janvier (fin du semestre). Le 2nd semestre étant consacré au travail du mémoire de recherche et/ou du stage et du rapport.

Le calendrier de fonctionnement des cours est connu au moment de la rentrée universitaire.

Modalités d'alternance :

En M2, les cours du 1er semestre sont organisés sur une semaine banalisée et ont lieu toutes les trois semaines, de fin septembre (réunion de rentrée) à fin janvier (fin du semestre). Le 2nd semestre étant consacré au travail du mémoire de recherche et/ou du stage et du rapport.

Le calendrier de fonctionnement des cours est connu au moment de la rentrée universitaire.

Stages

Stages et projets tutorés :

En M1 : stage facultatif de 400h à 450h (inférieur à 3 mois), de octobre à juin et en dehors des semaines de regroupement

En M2 : stage obligatoire de 450h à 850h (de 3 mois minimum à 6 mois), de octobre à août

Admission

Conditions d'accès

En M1 :

Dépôt des candidatures et consultation des dates de candidatures via la plateforme nationale **Mon Master** accessible depuis l'adresse internet suivante : [🔗](https://www.monmaster.gouv.fr)
<https://www.monmaster.gouv.fr>

Public concerné

Les étudiants :

- **titulaires d'une licence mention Sociologie, Sciences Sociales ou d'un domaine compatible avec celui du Master ;**
- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [🔗 Études En France](#)) ;
- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : [🔗 formation.continue-shs@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-shs@u-bourgogne.fr)

En M2 :

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Dépôt des candidatures et consultation des dates de candidatures via l'application **eCandidat** accessible depuis l'adresse internet suivante : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

Public concerné

Les étudiants :

- **inscrits à l'Université de Bourgogne en M1** et souhaitant changer de Mention de Master ;
- **venant d'un autre établissement** d'enseignement supérieur français (une demande de transfert du dossier administratif doit être faite auprès de l'université d'origine) ;
- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [Études En France](#)) ;
- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

Modalités de candidatures

En M1 :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. Ainsi, l'admission en M1 se fera sur dossier constitué des pièces justificatives (lettre de motivation ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac *-de licence ou diplôme équivalent-* ; présentation du projet professionnel ; présentation du projet de mémoire/stage s'inscrivant dans les objectifs du master).

RAPPEL : les candidats devront être titulaires d'une licence dans un domaine compatible avec celui du Master. Seront en outre appréciés la qualité du projet personnel et professionnel en adéquation avec le Master, la motivation et l'engagement dans le parcours.

En M2 :

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du Master mention Sciences Sociales de l'université de Bourgogne.

Pour tout autre cas, l'admission en M2 est conditionnée à la constitution d'un dossier de candidature constitué de pièces justificatives (lettre de motivation ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac *-de Licence et de M1 ou diplôme équivalent-* ; présentation du projet professionnel ; présentation du projet de mémoire/stage).

Droits de scolarité

254 € (droits de scolarité indicatifs fixés chaque année par décret)

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Pré-requis recommandés

Maîtrise des fondamentaux de l'enquête qualitative et quantitative (statistiques descriptives).

Et après

Poursuite d'études

Doctorat en Sciences Sociales

Débouchés professionnels

- Emplois dans les domaines du développement territorial, de la médiation sociale et culturelle, de la santé, du vieillissement ;
- Chargé.e d'étude dans le domaine de l'évaluation ou de l'expertise : agences de développement, collectivités territoriales, institutions de santé, cabinets de conseil, ressources humaines, etc. ;
- Chargé.e de mission, chargé.e d'études, gestion de personnel, conseil-audit ;
- Fonction publique (sur concours) et métiers de la recherche.

Infos pratiques

Contacts

Responsable mention

Jean-Christophe MARCEL

✉ jean.marcel-michaut@ube.fr

Responsable de formation 1re année

Jean-Christophe MARCEL

✉ jean.marcel-michaut@ube.fr

Responsable de formation 2e année

Brice NOCENTI

✉ brice.nocenti@ube.fr

Scolarité

Thierry FALLET

☎ 03 80 39 56 17

✉ thierry.fallet@ube.fr

Contact scolarité

Université de Dijon - UFR Sciences Humaines et Sociales

Bâtiment Droit/Lettres - bureau 125 Bis (1er étage - couloir de Lettres)

4 Boulevard Gabriel - BP 17270

21072 DIJON CEDEX


Établissement(s) partenaire(s)

IRTESS de Dijon

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Campus

 Campus de Dijon

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Programme

Organisation

L'ensemble du cursus Master comprend quatre semestres, divisés en blocs de compétences. Chaque semestre représente 30 crédits européens (ou ECTS).

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). La rédaction d'un mémoire est demandé en master 1 ; en master 2 un stage ou mémoire est réalisé sur l'intégralité du second semestre.

Master 1 Sciences Sociales

SEMESTRE 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC A : SAISIR LE LIEN ENTRE LES POSITIONNEMENTS THÉORIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES ET LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES QUI EN DÉCOULENT (COEF. 1)	Bloc de compétences		54h				8 crédits
- Champs de la sociologie (coef. 1)	Matière		18h				
- Démographie (coef. 1)	Matière		18h				
- Théories sociologiques (coef. 1)	Matière		18h				
BLOC B : METTRE EN OEUVRE UN PROTOCOLE D'ENQUÊTE (COEF. 1)	Bloc de compétences			42h			8 crédits
- Atelier de suivi de mémoire (coef. 1)	Matière			9h			
- Méthodologie qualitative et quantitative (coef. 1)	Matière			24h			
BLOC C : ANALYSER LES DONNÉES PRODUIES À PARTIR DES CONCEPTS ET DES THÉORIES ADÉQUATES (COEF. 1)	Bloc de compétences		39h	10h			7 crédits
- Politiques publiques et sociales (coef. 1)	Matière		21h	10h			
- Sociologie du développement local (coef. 1)	Matière		18h				
BLOC D : RESTITUER LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE (COEF. 1)	Bloc de compétences			50h			7 crédits
- Anglais (coef. 1)	Matière			18h			
- Séminaire professionnel	Matière			8h			
- Techniques d'évaluation (coef. 1)	Matière			24h			

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



SEMESTRE 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC E : SAISIR LE LIEN ENTRE LES POSITIONNEMENTS THÉORIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES ET LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES QUI EN DÉCOULENT (COEF. 1)	Bloc de compétences		36h				8 crédits
- Champs de la sociologie (psychosociologie)	Matière		36h				
BLOC F : METTRE EN OEUVRE UN PROTOCOLE D'ENQUÊTE (COEF. 1)	Bloc de compétences			33h			7 crédits
- Atelier suivi de mémoire (coef. 1)	Matière			9h			
- Méthodologie qualitative et quantitative (coef. 1)	Matière			24h			
BLOC G : ANALYSER LES DONNÉES PRODUITES À PARTIR DES CONCEPTS ET DES THÉORIES ADÉQUATES (COEF. 1)	Bloc de compétences		18h	11h			7 crédits
- Diagnostics territoriaux (coef. 1)	Matière		18h				
- Politiques publiques et sociales (coef. 1)	Matière			11h			
BLOC H : RESTITUER LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE (COEF. 1)	Bloc de compétences			26h			8 crédits
- Anglais (coef. 1)	Matière			18h			
- Rédaction et soutenance du mémoire (coef. 1)	TER/Eval						
- Séminaire professionnel	Matière			8h			

Master 2 Sciences Sociales, parcours Chargé d'études sociologiques

SEMESTRE 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC A : SAISIR LE LIEN ENTRE LES POSITIONNEMENTS THÉORIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES ET LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES QUI EN DÉCOULENT (COEF. 1)	Bloc de compétences		18h				7 crédits
- Épistémologie	Matière		18h				
BLOC B : METTRE EN OEUVRE UN PROTOCOLE D'ENQUÊTE (COEF. 1)	Bloc de compétences		18h	18h			7 crédits
- Conception d'appel d'offre (coef. 1)	Matière			18h			
- Enjeux sociétaux (coef. 1)	Matière		18h				
BLOC C : ANALYSER LES DONNÉES PRODUITES À PARTIR DES CONCEPTS ET DES THÉORIES ADÉQUATES (COEF. 1)	Bloc de compétences			48h			8 crédits
- Analyses statistiques multidimensionnelles (coef. 1)	Matière			24h			

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



- Représentations graphiques et cartographiques des données sociales (coef. 1)	Matière	24h		
BLOC D : RESTITUER LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE (COEF. 1)	Bloc de compétences	70h	18h	8 crédits
- Anglais (coef. 1)	Matière	18h		
- Développement territorial (coef. 1)	Matière	30h		
- Sciences sociales appliquées au monde professionnel (coef. 1)	Matière	40h		
BLOC E : MODULE DE PROFESSIONNALISATION	Bloc de compétences			
• Alternant :	Module	103h		
- Ateliers insertion professionnelle	Matière	15h		
- Séminaire professionnel	Matière	8h		
- Suivi du projet professionnel	Matière	80h		
• Étudiant en Formation initiale et/ou Formation continue :	Module	23h		
- Ateliers insertion professionnelle	Matière	15h		
- Séminaire professionnel	Matière	8h		

SEMESTRE 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC F : RESTITUER LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE (COEF. 1)	Bloc de compétences						30 crédits
• Alternant :	Module			117h			
- Échanges de pratiques professionnelle	Matière			90h			
- Mémoire professionnel (coef. 6)	Matière			7h			24 crédits
- Séminaire professionnel	Matière			8h			
- Suivi de mémoire ou stage (coef. 1)	Matière			12h			6 crédits
• Étudiant en Formation initiale et/ou Formation continue :	Module			20h			
- Mémoire de recherche ou stage (coef. 6)	TER/Eval						24 crédits
- Séminaire professionnel	Matière			8h			
- Suivi de mémoire ou stage (coef. 1)	Matière			12h			6 crédits